

Année scolaire 2023-2024

Circonscription Mornant SUD

PROCES-VERBAL du 1^{er} CONSEIL d'ECOLE

ECOLE : Groupe Scolaire Claudius Fournion

Date : jeudi 19 octobre 2023

Commune : Brignais

Participants :

- Monsieur Crofer, directeur de l'école et président du Conseil d'Ecole
- Monsieur François, adjoint en charge de l'enfance, de la jeunesse et de la vie scolaire
- Madame Rivera, responsable adjointe du service enfance, jeunesse et sport
- Madame Gresse-Minodier, responsable du service périscolaire
- Madame Durand, responsable du service éducation et A.T.S.E.M.
- Mesdames Blanzat, Boucabeille, Curé, Garde et Gayraud (enseignantes en maternelle) ;
Mesdames Andrez, Dutuit, Fernandez, Fournier, Foury, Gilly, Guery et Zajacz (enseignantes en élémentaire), Madame Richard (coordinatrice ULIS)
- Mesdames Aouadi, Barral, Danve, Dunier-Paris, Onida et Ramos (ATSEM de l'école)
- Mesdames Coulon, refk, Laid, Asante, Pouillaude et Massola (pour les Amis de l'école) et
Mesdames Carnac, Navarro, Messieurs Avril, Arnault (pour la FCPE)

Excusés :

- Monsieur Collet, IEN de la circonscription Mornant Sud
- Mesdames Albert, Brenot, Cherblanc et Collomb-Clerc (enseignantes en élémentaire)
- Mesdames Mirande-Garat, Mekhalfia, Sacko, Delahaye et Monsieur Di Nola (les Amis de l'école)

Ordre du jour

1. Installation du nouveau conseil d'école
2. Approbation du P.V. du conseil d'école du 13 juin 2023
3. Dates des conseils d'école
4. Vote par voie électronique
5. Présentation de l'équipe enseignante
6. Le règlement intérieur : Révision et vote
7. Fonctionnement de l'école
8. Budget O.C.C.E.
9. La restauration, le périscolaire
10. Travaux et équipements des locaux
11. Sécurité

Procès-Verbal

Secrétaire de séance : Mme Sophie Coulon (Amis de l'Ecole)

1. Installation du nouveau conseil d'école

L'élection des représentants de parents d'élèves s'est déroulée le vendredi 13 octobre 2023. Cette année, 14 parents se sont portés candidats pour les Amis de l'école et 4 pour la FCPE, soit un total de 18 parents pour 15 sièges de titulaires. Il y a eu 11 élus titulaires les Amis de l'école et 4 élus titulaires FCPE.

Avec 246 votants pour 524 inscrits et 11 bulletins blancs ou nuls, le taux de participation était de 46,95 %. Pour rappel l'année précédente il y avait eu 243 votants pour 548 inscrits soit une participation de 44,34%.

2. Approbation du P.V. du conseil d'école du 13 juin 2022

Le P.V. du conseil d'école du 13 juin 2023 est approuvé à l'unanimité.

3. Dates des conseils d'école

Les prochains conseils d'école auront lieu aux dates suivantes à l'école :

- Lundi 12 février 2024 à 18 h 00
- Mardi 18 juin 2024 à 18 h 00

4. Vote par voie électronique

Une circulaire parue fin septembre permet aux écoles de choisir le vote par voie électronique pour les élections des représentants des parents d'élèves. Pour être mis en œuvre, le conseil d'école doit voter. Avant de procéder au vote, M. Crocfer présente les contraintes liées à cette solution : achat d'une solution technique par la mairie qui respecte les principes fondamentaux du vote et certaines modalités de fonctionnement, formation des utilisateurs, réalisation d'un test en amont du scrutin.

M. Crocfer a fait une première recherche auprès de la société qui commercialise Pronote. Le coût serait de 1 000 € par an uniquement pour l'école Claudius Fournion. M. François nous explique que la municipalité ne peut supporter un tel coût pour chaque école de Brignais.

Le vote par voie électronique pour les élections des représentants des parents d'élèves est soumis au vote du conseil d'école et est approuvé à l'unanimité, sous réserve qu'une solution technique soit mise en place par la mairie.

5. Présentation de l'équipe enseignante

▪ Maternelle 5 classes - 5 enseignants et 5 ATSEM

PS : Mme Gayraud et Mme Dunier-Paris

PS/MS : Mme Boucabeille et Mme Barral

MS : Mme Garde et Mme Onida

GSB : Mme Blanzat et Mme Ramos

GSC : Mme Curé et Mme Danve

▪ Elémentaire 10 classes, 1 dispositif Ulis - 13 enseignants

CPD : Mme Dutuit

CPA : Mme Andrez

CE1C : Mme Cherblanc (1j) / Mme Collomb-Clerc (3j)

CE1F : Mme Foury

CP/CE2 : Mme Albert

CE1/CE2 : Mme Fournier

CM1F : Mme Fernandez

CM1Z : Mme Zajacz

CM2B : Mme Brenot actuellement remplacée par Mme Guery

CM2G : Mme Gilly

ULIS : Mme Richard

6. Le règlement intérieur : Révision et vote

Proposition de révision de l'article 17 avec ajout d'une phrase : « Tout objet connecté ou électronique permettant notamment de prendre des photos, filmer ou enregistrer des sons est strictement interdit à l'école. »

Avant de procéder au vote, M. Crocfer en explique la raison : Plusieurs enfants sont venus à l'école avec une montre connectée qui peut prendre des photos ou enregistrer des conversations en toute discrétion ce qui va à l'encontre du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

7. Fonctionnement de l'école

▪ **Les effectifs**

L'école compte actuellement 372 élèves inscrits : 119 maternels pour 5 classes (moyenne : 23,8 élèves/classe) et 253 élémentaires pour 10 classes (moyenne : 25,3 élèves/classe). Il y a 8 élèves dans le dispositif ULIS. Un élève est inclus en CP, trois en CE2, trois en CM1 et un en CM2.

En maternelle, le prévisionnel pour la rentrée 2024-2025 est actuellement à 123 élèves pour un seuil de fermeture de classe à 116. Le risque de fermeture en maternelle à la rentrée prochaine va dépendre du nombre réel d'élèves de petite section qui s'inscriront. En effet, cette année, le prévisionnel des petits étaient de 54 et il n'y a eu que 40 inscriptions. Pour l'année prochaine, il est de 47 et s'il y a moins de 40 inscriptions, il y a un risque de fermeture de classe.

Des enseignants demandent à M. François s'il est prévu de revoir la carte scolaire pour le partage du quartier de la gare, afin que l'école Fournion fasse partie du périmètre de celui-ci comme il nous l'avait dit en juin 2021. M. François répond que ce n'est pas à l'ordre du jour et que le quartier de la gare a déjà un double périmètre scolaire favorisant d'abord J. Cartier puis A. Lassagne/J. Moulin.

La question se pose de mettre en place des actions (portes ouvertes, liens avec les crèches, ...) pour faire connaître l'école et inciter les parents à inscrire leurs enfants dans les écoles publiques plutôt que dans le privé, l'école Saint-Clair ayant augmenté son taux de Brignairots ces dernières années.

En élémentaire, le prévisionnel 2024-2025 s'établit à 245 pour un seuil de fermeture à 234. Pour éviter un risque de fermeture de la 10ème classe, il faudrait au moins 141 élèves en maternelle.

▪ **Le projet d'école**

Cette année l'ensemble de l'école travaille sur le « être élève ». Pour cela nous avons des animations pédagogiques afin de voir ce qui peut être mis en œuvre dans les classes mais aussi nous aider à finir la rédaction du projet N.E.F.L.E.

▪ **Actions menées dans l'école cette année**

- Toutes les classes vont assister à au moins deux spectacles au Briscope. Ces deux spectacles sont financés par la mairie. Les spectacles supplémentaires sont financés par la coopérative scolaire ou par une participation des parents.
- Toutes les classes élémentaires bénéficient d'une séance de musique également financée par la mairie. La maternelle dispose de 2 séances par semaine qu'elle répartit comme elle veut. Jusqu'en décembre se sont les petits et les moyens puis ce sera les grandes sections.
- Comme tous les ans, les classes de GS, CP, CE1 et CM2 bénéficient d'un cycle de 10 séances de natation à l'Aquagaron.
- L'ensemble des classes participent au prix des incorruptibles. Les parents demandent s'il serait possible qu'ils soient informés des résultats.
- L'association lire et faire lire intervient auprès des classes de GS et de CP.

Maternelle

- Les 5 classes ont participé à la semaine du goût. Pour les MS, MS/GS et GS, elle s'est clôturée par un petit-déjeuner partagé avec les parents.
- La Grande Lessive : les cinq classes de maternelle y ont participé mais malheureusement, au regard de la météo, leurs productions n'ont pas pu être affichées en extérieur sur les grilles de l'école mais en intérieur dans les couloirs. Elles ont été rejointes par les classes de Mme Dutuit et Mme Foury.

Elémentaire

- Les classes de CP et CE1 vont avoir un cycle vélo de 6 séances au retour des vacances de la Toussaint, au complexe sportif Pierre Minssieux. L'objectif est de savoir pédaler.
- Les CE2 auront une intervention de la SMAGGA sur l'eau à travers les âges, les CM1 sur le Garon face au changement climatique et les CM2 sur les habitants aquatiques du Garon.
- Un cycle Volley-ball est prévu de mars à juin pour les CE2 et les CM1.
- Les classes de CM1 continuent à pratiquer la classe dehors.
- Le 10 novembre, les CM2 participeront à la cérémonie du 11 novembre.
- Un cycle tennis en partenariat avec le club de Brignais est prévu pour les CM1 et les CM2.

B.C.D. :

Des parents se sont proposés pour aider Mme Topenas, qui va donc pouvoir remettre en place la BCD pour une partie des classes.

8. Budget

- **La coopérative scolaire** - bilan financier de l'année dernière

Le budget 2023-2024 de l'OCCE pour financer des activités éducatives a été de 12 081€ pour la maternelle et 17 648€ pour l'élémentaire. L'OCCE est financée une subvention de la mairie (1534€/élève de maternelle et 650€/élève d'élémentaire), des ventes diverses (calendriers, photos de classe...) et les bénéfices reversés de la Tirelire des Ecoliers.

M. François précise que la mairie de Brignais a fait le choix d'allouer une ATSEM par classe sur la commune, là où l'obligation est d'avoir un minimum d'une ATSEM pour deux classes.

9. La restauration, le périscolaire et l'étude

En préambule de ce point, Mme Gresse-Minodier nous informe que Mme Boullanger qui avait été recrutée pour remplacer Mme Jarousse en tant que référente périscolaire de l'école Fournion a démissionné. Le référent adjoint assurera l'intérim le temps d'un nouveau recrutement.

Une modification de l'organisation du périscolaire, en lien avec le plan Vigipirate renforcé, sera mise en place au retour des vacances à partir du 6 novembre. Les familles venant chercher leurs enfants ne seront plus autorisées à rentrer dans l'école. Deux points d'entrée seront mis en place aux portails maternelle et élémentaire afin qu'un agent du périscolaire accueille les familles et aille chercher les enfants.

- **Disparition des menus sans porc**

Cette année la Mairie a fait le choix de ne proposer que deux types de menus : classique et sans viande. Cette décision a été prise à la suite du constat que seulement 7% des repas étaient sans porc et que cela nécessitait la préparation de trois menus différents (classique, sans viande, sans porc). La mairie a également regardé les pratiques des communes voisines et soutient le principe de laïcité dans la collectivité.

Le repas sans viande prévoit uniquement le remplacement de la viande du plat principal. Si le plat prévu contient des féculents une quantité plus importante sera servie. Si le plat prévu contient des légumes, la viande sera remplacée par du poisson, un produit à base d'œufs ou des protéines végétales. Comme cela est fait pour le menu classique, la mairie travaille à communiquer le menu sans viande afin que les familles aient connaissance de sa composition. Ce point avait été remonté et discuté lors d'une réunion entre les représentants de parents d'élèves élus et la mairie en début de semaine.

M. François précise également qu'à la suite de la mise en place de nouveaux contrats d'approvisionnements en début d'année, la part de produits Bio et SIQO (Signes officiels d'Identification de la Qualité et de l'Origine, produits labélisés) devrait augmenter, conformément aux dispositions de la loi EGalim. A noter également l'arrivée d'un nouveau responsable restauration / cuisine centrale depuis le mois de mai.

Une demande a été formulée pour demander si les CM pouvaient être au deuxième service à l'année afin de faciliter la mise en place des APC sur le temps méridien et leur permettre de bénéficier d'éventuels surplus de fin de service. La mairie préfère garder le système de roulement afin que ce ne soit pas toujours les mêmes classes au deuxième service et précise que le bon fonctionnement de la restauration ne devrait pas permettre de surplus restant en fin de service.

▪ **Les perfluorés à l'école**

Les parents demandent à la mairie ce qui est fait pour lutter contre la présence de perfluorés dans l'eau. M. François répond que malheureusement ils sont partout, même si c'est en quantité minime et qu'il n'y a pas de réelle solution. Une solution serait d'installer des systèmes de filtration au niveau des arrivées de la ville. M. Gillet adjoint à l'environnement a la charge du suivi de ce sujet et un conseil de veille sanitaire a été réactivé. La commune en lien avec d'autres municipalités a intenté une action contre l'Etat.

▪ **Coût des activités de découverte**

M. Avril interroge la mairie sur le coût des activités découvertes mises en place par la MJC. M. François précise que le coût avant le covid était de 6€ par séance et qu'il est passé à 6.5€ pour le tarif le plus élevé, soit une augmentation minime. M. Avril souligne que cela correspond à 65 € pour 10 séances ce qui est élevé par rapport à ce que demande une association pour une adhésion à l'année.

La question du taux de remplissage est également posée. M. François pense que c'est un problème d'information (communication envoyée mi-septembre pour un démarrage le 3 octobre) et que les prochaines sessions seront mieux remplies.

10. Travaux et équipements des locaux

▪ **Travaux, aménagements**

- Dalles devant les classes maternelles

L'an dernier, dans le cadre des demandes de travaux, il avait été demandé l'installation de dalles devant les classes de Mme Boucabeille et de Mme Gayraud afin d'éviter de salir la classe. Une entreprise est venue pour faire un devis mais les travaux n'ont pas été faits. Mme Riverat informe que la demande n'a pas été prise en compte et qu'il faut la refaire en régie directe via le système « Colbert ».

- Carré potager en maternelle

Une demande avait été faite pour l'installation d'un carré potager en maternelle. Mme Riverat informe que cette demande a été soumise pour le budget 2024.

- Chaleur dans les classes et la cour

A nouveau ce problème est évoqué car la période de forte chaleur s'étend de plus en plus. De ce fait, on se trouve avec des températures autour de 35° également en septembre.

M. François indique que deux études sont prévues au budget 2024. Une première concernant la végétalisation de l'ensemble des cours de récréation de la commune (sauf J. Moulin déjà végétalisée) d'un montant de 20 000€. Une seconde étude de la structure, étanchéité et isolation, de l'école Fournion est prévue pour un montant de 100 000€.

Les enseignants répondent que la priorité n'est pas la végétalisation des cours car elle ne règlera absolument pas le problème de la chaleur dans les classes. La priorité est l'isolation et la protection des bâtiments contre la chaleur et les rayonnements du soleil. Les enseignants demandent à ce que la mairie vienne sur site les rencontrer pour échanger et écouter leurs remontées et besoins.

La motorisation de rideaux a été demandée au budget 2024.

- Les sanitaires

Les parents ont fait remonter deux points concernant les sanitaires : l'intimité dans les toilettes maternelles et le nombre insuffisant de toilettes en élémentaire.

Mme Riverat nous informe que la reprise des toilettes maternelles est au budget 2024 mais qu'elle n'a pas d'information sur le détail des travaux prévus. Il est demandé si en plus de cloisons entre les toilettes, des films peuvent être ajoutés sur les vitres donnant sur la cour.

Pour l'élémentaire, Mme Durand nous informe que la municipalité a bien conscience du problème mais que pour l'instant rien n'est prévu. Un groupe de réflexion a été mis en place sur ce sujet concernant l'ensemble des écoles.

- **Equipement, mobilier**

Une demande de mobilier a été effectuée pour la maternelle et une demande de mobilier flexible et matériel EPS pour l'élémentaire.

11. Sécurité

- **Registre de santé et de sécurité au travail**

Il consigne les observations et les suggestions relatives à la prévention des risques professionnels et à l'amélioration des conditions de travail. Son objectif est de prévenir le plus efficacement possible les risques d'accidents des élèves et des personnels. Ce registre se remplit maintenant numériquement.

Les signalements peuvent être faits par tout personnel ou parent d'élève de l'école, en s'adressant au directeur d'école qui remet le registre, rappelle son fonctionnement et enregistre la fiche. Toute fiche renseignée doit être enregistrée et archivée dans le classeur. Les informations mentionnées peuvent être de plusieurs sortes : un risque éventuel, un accident ou un incident vu ou vécu, un dysfonctionnement ou le non-fonctionnement d'une installation ou d'un dispositif de sécurité, toute suggestion relative à la prévention des risques professionnels et à l'amélioration des conditions de travail (éclairage, bruit, environnement général, ...).

Si le signalement relève des compétences du directeur, celui-ci prend les mesures nécessaires. Dans le cas contraire, il saisit, selon le cas, l'I.E.N. ou le Maire, propriétaire des locaux.

- **Exercice incendie**

Il a eu lieu le 5 octobre et tout s'est bien passé. Comme l'année dernière, il a été constaté une défaillance sur la centrale. L'équipement ne pouvant plus être réparé, son remplacement a été budgété pour 2024.

- **Les P.P.M.S.**

Un exercice intrusion sera réalisé le 30 novembre.

L'exercice PPMS risques majeurs est prévu le 16 décembre.

Sophie Coulon (Amis de l'Ecole)
Secrétaire de séance

Yves Crocfer
Directeur de l'école et Président de séance

A Brignais, le 19/10/2023

Sophie Coulon


CROCFER Yves